



Lettre d'information N°10 - 9 mars 2023

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Cotisations dégressives maladie-maternité JA : Les jeunes agriculteurs peuvent opter pour un allègement dégressif de la cotisation maladie-maternité (AMEXA) à la place du dispositif d'exonération partielle. Les formulaires sont désormais disponibles.

Nouveau guichet pour l'achat d'équipements innovants : La décision de FranceAgriMer n° INTV-SIIF-2023-15 du 2 mars 2023 met en œuvre le second guichet de la mesure « équipements pour la troisième révolution agricole » du plan France 2030, visant à amplifier et accélérer le déploiement des équipements innovants dans les exploitations agricoles.

Dans le reste de l'actualité

Conditions d'accès aux aides PAC en 2023 : Le décret n° 2023-168 du 8 mars 2023 définit les grandes lignes pour accéder à l'écorégime, aux aides couplées au revenu dans le domaine végétal et animal. De nombreux arrêts sont désormais attendus pour peaufiner ces dispositifs.

Contrôle des sociétés possédant ou exploitant du foncier

agricole : L'instruction technique DGPE/SDPE/2023-152 du 28 février 2023 présente les principales dispositions de la loi n°2021-1756 portant mesures d'urgence pour assurer la régulation de l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires.

Les Français ont moins confiance dans le Bio : L'Agence BIO lance l'alerte sur la défiance croissante des consommateurs envers les labels alimentaires de qualité et environnementaux, et le manque d'informations des Français sur le bio.